

# VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT



## PROJET D'ÉTABLISSEMENT CRÈCHE HALTE-GARDERIE MUNICIPALE LES P'TITS FUTÉS



## « Quand je redeviendrai petit »

Vous dites :

C'est fatiguant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

Parce qu'il faut se mettre à leur niveau,

Se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit,

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus.

C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever

Jusqu'à la hauteur de leurs sentiments,

De s'étirer, de s'allonger, de se hisser

Sur la pointe des pieds.

Pour ne pas les blesser.

**Janusz Korczack**

## LE PROJET SOCIAL

### ☞ Les dates clefs :

La crèche municipale « LES P'TITS FUTÉS » a vu le jour en 1990 ; elle a été précédée quelques années auparavant par une halte garderie.

Depuis le 26 août 1999, la crèche est installée dans de nouveaux locaux, plus spacieux, plus fonctionnels. Elle offre à l'enfant un environnement sécurisant et répond aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. L'implantation de la crèche, au centre ville, proche des écoles et des stationnements, est un atout supplémentaire.

En 2002, afin de répondre à une demande croissante, éviter la « fuite » des jeunes enfants hors de la commune et préserver à long terme le nombre de classes par une « fidélisation » sur la Commune, la crèche halte garderie « LES P'TITS FUTÉS » reçoit l'agrément du Conseil Général pour passer de 20 à 24 places. Elle offre ainsi aux parents et aux enfants Lerptiens :

- d'une part :
  - un **accueil régulier** : 21 places
  - un **accueil régulier** et un **accueil occasionnel** en halte-garderie : 3 places
- d'autre part :  
elle permet l'accueil périscolaire avec les deux écoles maternelles de la Commune : L'école publique Pasteur et l'école privée Notre Dame. Ainsi, les enfants bénéficiant d'un accueil régulier et jusqu'à 3 ans, peuvent être conduits à l'école à 8h30 puis à 11h30. Le personnel va les chercher à l'école et les raccompagne à la crèche où ils bénéficient des prestations d'accueil habituelles. Tous les trajets sont effectués sous la responsabilité du personnel de la crèche.

### ☞ Le cadre institutionnel :

Le projet de la crèche s'inscrit dans un cadre institutionnel en référence à la législation en vigueur.

Le règlement intérieur précise entre autres :

- les horaires d'ouverture – les congés
- les modalités d'inscription et d'admission
- les formalités d'admission administrative et médicale
- la participation financière

### ☞ Le personnel de la crèche est qualifié et encadre quotidiennement les enfants.

L'équipe est constituée de :

- une directrice : infirmière puéricultrice à temps plein
- une éducatrice de jeunes enfants à temps plein
- trois auxiliaires puéricultrices (2 temps plein et 1 temps partiel)
- trois personnes titulaires du CAP petite enfance à temps partiel
- un agent social à tiers temps
- deux agents d'entretien

Un médecin généraliste rattaché à la crèche effectue les visites médicales d'admission et assure une vacation 3 jeudis par mois.

### ☞ Les parents :

La crèche « LES P'TITS FUTÉS » répond aux demandes de parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il pourra s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et d'une équipe de professionnels qualifiés.

La crèche représente pour les parents un lieu sécurisant en raison de la compétence du personnel toujours présent.

C'est aussi pour eux, un lieu de socialisation du fait des nombreux adultes qui y travaillent et de la présence des autres enfants.

La crèche est aussi une source d'informations : échanges avec le personnel, panneau d'affichage... Des rencontres parents – personnel – médecin sont organisées régulièrement afin de répondre aux questions des parents.

Les parents peuvent être conviés à des sorties pour accompagner et participer à l'encadrement des enfants.

Mais nous n'oublions pas que : « **Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants.** »

## I. Quelques concepts :

En référence à la déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948), à la convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989) et à la Constitution française, le projet de la crèche s'inscrit dans des valeurs :

- de liberté,
- d'égalité,
- de solidarité,
- de laïcité.

### I.1 LES P'TITS FUTÉS :

Le terme « LES P'TITS FUTÉS » nous renvoie à la représentation que nous avons des enfants.

Les enfants que nous accueillons sont petits. En effet, leurs moyens de communication sont au début de leur vie très succincts : plaintes, cris, mimiques... mais ceci ne freine en rien leur volonté de s'exprimer et de se faire comprendre, leurs capacités à découvrir le monde qui les entoure et à apprendre.

Chaque enfant est à la fois unique et différent de l'autre.

Ces différences peuvent être :

- culturelles,
- sociales,
- religieuses,
- physiques.

L'enfant possède une identité propre, il est un être inachevé, en perpétuel devenir. Comme tout être humain, il mérite des égards.

La crèche doit permettre aux enfants de s'ouvrir à la différence. Elle peut, dans la limite de ses possibilités matérielles, et en partenariat avec d'autres professionnels, offrir à l'enfant présentant une maladie chronique, un handicap moteur ou mental, un projet d'accueil individualisé, centré sur l'enfant, ses besoins, ses potentiels.

Dans cette hypothèse, c'est au moment de la pré-inscription de l'enfant que sont évalués ses besoins, la charge de travail supplémentaire occasionnée par son problème et que sont envisagés les différents liens avec d'autres professionnels de la santé.

Après ce bilan et avis du médecin de la crèche, les candidatures sont soumises au Conseil d'Administration de la Crèche.

**La crèche ne doit pas être uniquement un mode de garde**, mais, offrir à l'enfant un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie, qui laisse la place à la fantaisie, la spontanéité, l'humour, la convivialité. Un lieu où l'enfant vit sa vie d'enfant, construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer.

# LE PROJET ÉDUCATIF

Chacun des membres de l'équipe fait vivre le projet pédagogique, répond aux besoins des enfants et leur offre une sécurité affective pendant l'absence de leurs parents.

Le personnel de la crèche, en collaboration étroite avec les familles veille à :

- offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité,
- permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation,
- développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers,
- accompagner l'enfant vers son autonomie et sa scolarisation en tenant compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif et de la personnalité de chacun,
- favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants...

## I. Les moyens contribuant à la mise en œuvre du projet :

### I.1 L'aménagement de l'espace

#### I.2 Un accueil de qualité et individualisé :

- l'accueil lors de l'inscription
- la période d'adaptation et la place des parents
- le carnet de liaison
- l'accueil quotidien

#### I.3 La place du repas

#### I.4 Les soins corporels

#### I.5 Le sommeil

#### I.6 Les activités

## I.1 L'aménagement de l'espace :

La crèche dispose d'une surface de 246 m<sup>2</sup> de plein pied aménagé pour rendre l'espace fonctionnel et agréable à vivre.

### • Lieu fonctionnel



#### ➤ Les dortoirs :

La crèche dispose de 5 dortoirs :

- ✓ deux dortoirs de cinq lits à barreaux,
- ✓ deux dortoirs de quatre lits à barreaux,
- ✓ des lits couchettes réservés aux plus grands sont mis en place à chaque sieste.

➤ **Les salles d'activités :**



- ✓ deux salles de jeux spacieuses et claires offrent à chacun selon son âge ou son humeur des activités différentes,
- ✓ un coin bébé : équipé de matelas et de coussins colorés qui attirent l'attention des tout-petits. Des cloisonnettes amovibles permettent de s'isoler du reste de la salle,
- ✓ un espace de psychomotricité pour les plus grands avec une structure de jeux en bois comprend un mur à grimper, un toboggan, une nacelle et une piscine à balles,
- ✓ un coin bibliothèque et musique à l'écart du coin jeux où les enfants peuvent s'asseoir,
- ✓ un coin dînette.

Pour les activités plus calmes, des tables et chaises sont à la disposition des enfants.



La crèche dispose aussi d'une cour extérieure, aménagée, permettant de profiter des journées ensoleillées. Cette cour dispose d'une structure de jeux. Nous mettons à disposition des enfants : des vélos, des ballons, des porteurs... Ils peuvent bénéficier d'un coin « pelouse » et d'une piscine lorsque le temps le permet.

➤ **L'espace repas :**



Indépendant des salles de jeux, il permet en dehors des heures de repas des activités plus salissantes : peinture, collage, pâte à modeler, pâte à sel, cuisine...

➤ **Deux salles de change et un coin toilette :**



Séparées des salles d'activités, elles comprennent plans de change, baignoires encastrées, WC et lavabos enfants.

• **Lieu agréable**

Les murs, les sols, les placards de couleurs claires, la chaleur du bois en font un lieu de vie agréable. Les touches de couleurs apportées par la structure de psychomotricité, les coussins, les jeux, les affiches animent et réchauffent l'espace.



## I.2 Un accueil de qualité et individualisé :

Pour offrir aux enfants un accueil de qualité, il est indispensable de favoriser les premiers échanges, puis de connaître et respecter l'enfant dans son individualité, son rythme de développement, et ses capacités d'apprentissage.

Les éléments clés de l'accueil sont :

- l'accueil lors de l'inscription de l'enfant,
- la période d'adaptation,
- le carnet de liaison,
- l'accueil quotidien.

Il est indispensable de favoriser l'accueil au moment de :

### ➤ **L'inscription de l'enfant**

Au cours de ce premier contact, les parents peuvent exprimer leurs attentes, verbaliser leurs angoisses face à la séparation, visiter la structure. Ce premier échange permet de faire connaissance aussi bien avec l'enfant qu'avec sa famille. Il est aussi l'occasion de mettre en place une intégration régulière et progressive de l'enfant.

Ce sont les premiers échanges qui déterminent la capacité pour les parents et leur enfant d'investir positivement la crèche.

Une première impression favorable les incitera à ne pas vivre la séparation comme un abandon mais comme une occasion pour leur enfant d'enrichir ses échanges.

### ➤ **La période d'adaptation**

est une première étape, elle permet une découverte de la crèche pour l'enfant et les parents, elle dédramatise la rupture et favorise l'intégration de l'enfant. La Directrice demande aux parents, selon leur disponibilité de venir à des moments différents de la journée afin de familiariser le tout petit à un nouveau milieu.

L'enfant s'habitue progressivement aux bruits, couleurs, odeurs, aux personnes... aux autres enfants.

### ➤ **Le carnet de liaison**

Afin de respecter l'enfant dans son individualité, l'équipe éducative doit pouvoir assurer à l'enfant une certaine continuité entre deux milieux de vie : la maison et la crèche.

Cette individualisation est rendue possible par l'écoute et l'observation de l'enfant. Les observations recueillies sont transmises dans « **un carnet de liaison** ».

Il est à la fois un **outil de travail** : il permet d'assurer les transmissions entre les différents membres de l'équipe, ce qui favorise une continuité des soins, mais il est aussi un **relais** entre la famille et l'équipe.

En effet, les parents transcrivent aussi les habitudes de leur enfant, des observations, des remarques, des messages destinés à l'équipe. Ils collent une photo de leur enfant sur la couverture.

Ce carnet est un cahier d'échanges sur les apprentissages réalisés par l'enfant, un cahier de vie, relatant les moindres détails de la journée de l'enfant.

Il permet **un lien**, une « **relation triangulaire** » entre parents, enfant, personnel.

### ➤ **L'accueil au quotidien**

L'arrivée quotidienne de l'enfant est un moment très important. Cet accueil quotidien est garant pour l'enfant d'une bonne journée à la crèche.

Il doit être le plus possible individualisé et personnalisé.

Il est, pour l'enfant, un moment riche en émotions : larmes, refus de quitter papa ou maman, ou joie de retrouver la crèche et les petits camarades...

Il est un moment d'échanges privilégiés entre les parents et nous-mêmes, comme l'est le moment du départ de l'enfant.

### 1.3 La place du repas :

Le moment du repas est un moment d'échanges et de convivialité. C'est un temps relationnel mais aussi un temps de découverte et de formation du goût.

Il est important de privilégier la qualité nutritionnelle et relationnelle des repas quel que soit l'âge des enfants. Les biberons sont donnés selon les besoins des enfants et à la demande. Ils sont préparés extemporanément et dans des conditions d'hygiène très rigoureuses. Les biberons stérilisés sont fournis par les parents s'ils le souhaitent.

Les bébés peuvent boire leurs biberons en dehors « des heures de pointes » et dans une salle qui leur est réservée.

Le moment du biberon est un temps privilégié :

#### **Confort, calme et tendresse**

permettent de savourer cet échange privilégié entre l'adulte et l'enfant.

En accord avec les parents, les légumes sont introduits vers 4 mois environ, le plus près possible de midi, en quantité progressivement croissante, ce qui amène à diminuer d'autant le biberon de lait.

Les légumes de saison sont proposés à la cuillère et seuls afin que l'enfant leur attribue une saveur spéciale et qu'il développe son goût.

Les compotes « maison » sont proposées le plus souvent au goûter à la cuillère et si l'enfant le tolère, en quantité progressivement croissante.

La diversification alimentaire est personnalisée et, en accord avec les parents, nous suivons les progrès de l'enfant, ses besoins, nous respectons les régimes et les interdits alimentaires de chacun des enfants.



Les repas servis aux enfants sont préparés à la crèche avec des produits frais et de saison, ils sont équilibrés sur la semaine en variant les saveurs (les menus sont affichés quotidiennement). La préparation et la conservation des aliments répondent aux normes de qualité et de sécurité.

Les repas sont équilibrés sur la journée, adaptés en qualité et en quantité à l'âge de l'enfant, échelonnés afin de respecter le rythme de l'enfant.

Une collation est proposée vers 9 h 30 : laitage et pain.

Les repas sont servis entre 11 h 15 et 13 h. Ils comportent toujours des légumes et des fruits frais de saison, un féculent, de la viande ou du poisson ou du jambon ou des œufs et un laitage.

Le goûter, vers 15 h 30, est composé de fruit frais ou de jus de fruits ou de compote, d'un laitage, de pain, d'une boisson (eau ou jus de fruits).

Les anniversaires sont fêtés à la crèche, ils sont l'occasion pour les enfants de partager un gâteau et quelques friandises (nous en usons, sans jamais en abuser).

Les repas sont pris à table dès que possible. Les enfants qu'il faut faire manger à la cuillère retiennent la disponibilité de la majorité du personnel. L'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie est favorisé en le laissant manger seul lorsqu'il le demande.



L'appétit des enfants est respecté. Ils sont libres de refuser un aliment **après l'avoir goûté**. Les besoins alimentaires réels de chacun des enfants sont respectés :

### **NOURRIR N'EST PAS ENTRER EN CONFLIT**

<b>IL MANGE PEU</b>	<b>IL NE MANGE PAS</b>	<b>IL MANGE TROP</b>
Fait-il d'autres découvertes ?	Est-il malade ?	Son poids et sa taille sont-ils en harmonie ?
Adapte-t-il son appétit à ses besoins ?	Ressent-il trop l'anxiété de ceux qui l'entourent ?	Mange-t-il trop de sucre, de féculents, de graisses, ... ?
Mange-t-il des bonbons ? Des gâteaux ? ...	<b>Le refus alimentaire n'est pas un trouble du comportement..., parfois il peut le devenir.</b>	Est-ce la compensation d'une angoisse ?
Mange-t-il régulièrement ? Équilibré ?		
Son entourage est-il calme ? Ferme ?...		

Mais entre 1 et 3 ans, l'enfant est parfois dans une phase d'opposition ou d'instabilité.

Des interventions **tendres, calmes, et déterminées** permettent d'atteindre un compromis, un équilibre d'appétit et de retrouver progressivement un plaisir à se nourrir.

Le repas est aussi un moment d'apprentissage :

- utiliser sa cuillère
- connaître le nom des aliments pour les RE-CONNAÎTRE
- respect de la nourriture
- respect des autres : apprendre à être ensemble, dire merci, s'excuser, ne pas renverser, ...
- acquisition de l'autonomie
- découverte de saveurs variées...

*« Recette pour bien nourrir un enfant :  
une louche de TENDRESSE  
un saladier de PATIENCE  
un brin de FERMETÉ »*

## **I.4 Les soins corporels :**

Le temps du change est un moment de relation intense, c'est un moment d'échange privilégié entre l'adulte et l'enfant, un moment de jeu : jeu corporel, visuel, du sourire, du toucher, du regard, un moment de tendresse.

C'est un des rares moments où l'enfant se retrouve nu, la peau en contact direct avec l'air et par là même pouvant appréhender les parties de son corps toujours empaquetées dans des couches.

Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant afin de favoriser son confort. Des soins spécifiques peuvent être donnés afin d'assurer l'intégrité de la peau de l'enfant.

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans la vie de l'enfant et son autonomie. Elle est parfois synonyme de scolarisation en particulier pour les parents.

L'accompagnement de l'enfant dans cet apprentissage est indispensable. L'enfant est mis sur le pot lorsqu'il est prêt (pas avant l'acquisition de la marche).

Il est important de rappeler qu'un enfant ne peut être propre avant une maturation cérébrale et nerveuse suffisante, elle se termine vers l'âge de 18 mois.

Cet apprentissage doit se faire en continuité entre la maison et la crèche.

Le meilleur moment ? **Celui choisi par l'enfant.**

L'équipe éducative ne force pas un enfant à « aller sur le pot », s'il n'est pas prêt ou n'en manifeste ni le besoin, ni l'envie, par contre, elle gratifie et félicite l'enfant lors de ses premiers essais fructueux.

Le rythme de l'enfant est respecté, « les oublis » sont dédramatisés.

L'hygiène du cadre de vie est aussi primordiale en particulier en collectivité : les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement, le linge (serviettes, gants de toilette...) est renouvelé à chaque change, lavé et séché à la crèche.

Le personnel a une tenue vestimentaire et des chaussures réservées à la crèche et régulièrement entretenues.

## 1.5 Le sommeil :

Pour l'enfant, le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux, il permet de récupérer de la fatigue, du stress ou de l'agitation.

Nous restons à l'écoute des rythmes veille/sommeil de chaque enfant. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour manger par exemple.

Ce rythme se modifie au fil des mois quant il s'agit des bébés. Quant aux plus grands, ils dorment généralement après le repas de midi.

L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir. La sieste « réveille » parfois chez les enfants l'absence des parents et un sentiment d'insécurité. Nous prenons soin de respecter les habitudes des enfants, ce qui les rassure et les réconforte :

- **le doudou** : objet **très important** permettant une transition entre la maison, les parents et ce qui ne l'est pas.
- **La gigoteuse** individuelle.
- **Un foulard** (pour les bébés) porté par la maman et porteur de son odeur.
- **Une sucette...**



Tous ces objets aident l'enfant à gérer son angoisse de la séparation qui, au moment du coucher réapparaît parfois intensément.

Le sommeil est aussi une affaire d'éducation, l'équipe joue un rôle non négligeable. Elle prend le temps de coucher chaque enfant et si cela est nécessaire reste auprès de lui le temps qu'il s'endorme.

Elle reste à proximité des enfants pour répondre à leurs demandes, les réconforter, mais aussi parfois pour éviter le chahut des plus grands.

## I.6. Les activités :

S'agissant des activités, le « décloisonnement » est habituellement de mise, mais certaines nécessitent une séparation en différents groupes. Les plus jeunes restent en salle de jeux, tandis que les plus grands vont dans l'espace repas.



Pour un enfant, le jeu est une activité très sérieuse.

Le jeu l'aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

Le jeu offre la création et développe l'imagination.

Le jeu est aussi un apprentissage des relations sociales, quand l'enfant est amené à tenir compte de l'autre, à coopérer avec lui, par exemple accepter de lancer le ballon pour avoir la joie de le recevoir, c'est **le début de la communication** même sans la parole.

L'enfant vit par le jeu et grâce à lui il s'éveille.

Découvrir, toucher, créer, exprimer sont des actes fondamentaux pour lui. Il doit pouvoir s'exprimer librement en toute sécurité affective et physique.



- **Les jeux libres** sont nécessaires à l'enfant pour développer son imagination et son autonomie. Il peut évoluer à travers : des jeux d'imitation qui sont une étape importante de son développement psychoaffectif. Des petits coins sont aménagés à cet effet dans la crèche : coin poupées, coin cuisine, coin garage, coin lecture, dînette, établi avec matériel. Les enfants font : comme maman ou comme papa. Nous veillons à ne pas nous immiscer dans son jeu si l'enfant n'en a pas fait la demande.

La structure de psychomotricité permet à l'enfant de découvrir seul ses limites et ses potentiels, d'explorer progressivement, à son rythme : le toboggan, le pont de singe, la plate forme. Nous proposons aussi des jeux d'extérieurs, plus moteurs, dans lesquels les enfants libèrent beaucoup d'énergie en courant, en pédalant, en se promenant pour découvrir la nature dans le « coin pelouse ».

- **Des activités plus dirigées** sont proposées aux enfants, elles doivent être adaptées à leur âge, éveiller leur curiosité et leur envie de découverte. Elles sont généralement de courte durée car à cet âge l'enfant ne fixe son attention que très peu de temps. Elles permettent entre autres le développement : **sensoriel, moteur, affectif, intellectuel**, ainsi que l'**autonomie** de l'enfant. Il est important de préciser que nous proposons des activités mais que nous n'imposons jamais à un enfant d'y participer.
- **Les activités motrices** : elles contribuent au développement harmonieux de l'enfant. Durant les deux premières années de sa vie, il fait de nombreuses acquisitions motrices. Il apprend à maîtriser son corps et à devenir de plus en plus autonome. Ses activités peuvent être libres, mais devenir plus dirigées vers 18 mois.

Exemples :

- ✓ *Le parcours de psychomotricité pour apprendre à sauter, monter, ramper, descendre, ou encore les notions de dessus, dessous, faire le tour...*
- ✓ *Des activités d'expression corporelle comme la danse, les rondes, les jeux de doigts (ex : « Jean Petit qui danse »). Elles sont importantes pour affiner les gestes, s'approprier l'espace, évoluer sur un rythme.*
- ✓ *Des jeux éducatifs ou de construction puzzles, encastrement, légo, cubes...*

- **Les activités manuelles** : l'enfant peut y faire évoluer sa motricité fine qui sera indispensable plus tard pour apprendre à écrire. Elles doivent être le plus diversifiées possible.

Le jeune enfant peut développer ses sens grâce à la découverte de nouvelles matières, même si ses activités sont dirigées, il est libre d'y exprimer son imagination, sa créativité, son autonomie, exemple :

pâte à modeler, pâte à sel, collage, coloriage, peinture, découpage, pâtisserie, cuisine (quiche sans pâte ou gâteau au yaourt), manipulation de graines avec des verres et des assiettes de la dînette...

- **Les activités d'expression** : le chant et la lecture sont des activités très prisées à la crèche. Elles sont nécessaires car elles encouragent l'enfant à s'exprimer oralement, elles permettent l'acquisition et la découverte de nouveaux mots en favorisant la parole.
- Chaque semaine, les enfants sont accompagnés à la **bibliothèque** pour rapporter de nouveaux livres à la crèche. Ces derniers sont importants pour le développement de l'imagination, ils peuvent parfois répondre aux questions et mettre des mots sur les angoisses des enfants ; ils « exorcisent » les peurs, exemple : le monstre du placard, les lutins sous le lit, les méchants loups, les vilaines sorcières...
- **Les chansons** font parties du quotidien, pour les petits comme pour les grands, ce sont parfois celles que chantent les parents, les grands-parents... elles sont encore un lien et ont souvent traversé le temps.
- **Les jeux de doigts**, les chansons à gestes, permettent d'affiner ses mouvements et souvent d'apprendre à nommer les différentes parties du corps, exemple « Savez-vous planter les choux ? ».
- **Les activités extérieures** : Elles sont nécessaires pour l'enfant pour se dépenser physiquement, améliorer la marche, s'oxygéner... Mais c'est surtout un temps de découverte des éléments extérieurs : promenade dans le stade, marcher dans les feuilles, être sensible aux odeurs, aller au marché, découvrir les fruits, les légumes de saison, les marchands...  
C'est permettre à l'enfant de s'éveiller au monde qui l'entoure : visite de la boulangerie, visite d'autres crèches (Roche la Molière), spectacles...
- **Des intervenants extérieurs** viennent aussi à la crèche. Le mardi après-midi « Gaby » leur fait découvrir à raison d'une demi-heure par semaine, le monde de la musique et les différents rythmes. Les enfants prennent ainsi conscience des différents sons et matériaux propres à chaque instrument.
- « **Agathe** », le **ludobus** vient également une fois par mois pour faire découvrir aux enfants de nouveaux jeux.
- L'intervention ponctuelle d'une **conteuse professionnelle** est aussi envisagée. En effet, les contes sont importants pour nourrir l'imaginaire de l'enfant, ils sont un support de langage très intéressant, ils ont traversé le temps et sont peut-être une « aide pour grandir ».

Les rites socioculturels rythment nos mois et nos années, c'est pourquoi en continuité avec les parents, la crèche fête les moments et les événements importants.

Les anniversaires des enfants sont fêtés, c'est l'occasion de souffler ses bougies, de partager un gâteau, de chanter, de compter le nombre d'années sur ses petits doigts...

Un arbre de Noël, une carte de vœux, des échanges de cadeaux, une bûche de Noël ponctuent la période de fin d'année.

Pour la Chandeleur, ce sont des crêpes, des masques et des déguisements pour le Carnaval, des bugnes pour Mardi Gras...

Des activités sont aussi organisées pour Pâques, le 1<sup>er</sup> mai, la fête des Mères, des Pères, la Fête de la Musique, Halloween et le 8 décembre ...

**AINSI LE RYTHME DE LA VIE EST SUIVI ET LE PROJET DEVIENT PROJET DE VIE.**